

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations

ICAR

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Lumière - Lyon 2

École Normale Supérieure de Lyon – ENS Lyon

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES, en vertu du décret
du 14 novembre 2014¹,*

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,

Guy ACHARD-BAYLE, président du comité

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5 du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations

Acronyme de l'unité : ICAR

Label demandé : UMR

N° actuel : 5191

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M^{me} Sandra TESTON-BONNARD

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M^{me} Sandra TESTON-BONNARD

Membres du comité d'experts

Président : M. Guy ACHARD-BAYLE, Université de Lorraine

Experts : M^{me} Injoo CHOI JONIN, Université de Toulouse (représentante du CNU)

M. Laurent FILLIETTAZ, Université de Genève, Suisse

M. Jean-Luc MINEL, Université Paris Ouest Nanterre

M^{me} Coco NOREN, Université d'Uppsala, Suède

M^{me} Nicole POTEAUX, Université de Strasbourg

M. Rachid RIDOUANE, Université de Paris 3 (représentant du CoNRS)

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Catherine SCHNEDECKER

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Sylvie BLET, CNRS

M. Stefano BOSI, CNRS

M^{me} Michèle CLEMENT (directeur de l'École Doctorale n° 484 « Lettres, Langues, Linguistiques et Arts » - 3LA)

M. Frédéric FAURE, CNRS

M. Yanni GUNNELL, Université Lyon 2

M. Yannick RICARD, ENS LYON

M. André ROBERT (directeur de l'École Doctorale n° 485 « Éducation - Psychologie - Information et Communication » - EPIC)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité de recherche (UR) ICAR a été créée en 2003. C'est une UMR qui résulte de la fusion de deux unités : le GRIC *Groupe de Recherche sur les Interactions Communicatives* (fondé en 1988 à Lyon 2, UMR 5612) et *Corpus, Ressources et Apprentissages Linguistiques* (FRE Formation de recherche en évolution 2546 de l'ENS-Lyon). L'UMR ICAR est sous la triple tutelle du CNRS, de l'Université Lyon 2, de l'ENS de Lyon.

Il faut signaler particulièrement deux choses pour la compréhension du dossier et de l'évaluation à suivre :

L'ENS Lyon est pluridisciplinaire : sciences « dures » et SHS ; les premières sont donc désormais associées aux activités de l'ENS, aux côtés des SHS. Cela a un impact, comme on le verra, sur les activités, notamment didactiques, de ICAR.

L'IFÉ (Institut Français de l'Éducation), créé en 2011 de l'ex-INRP (Institut National de Recherche Pédagogique), est maintenant une composante de l'ENS-Lyon : il joue, comme l'INRP a pu le faire au début des années 2000, un rôle important dans la configuration d'ICAR, qui se définit ainsi aujourd'hui, dans les termes mêmes du dossier, comme une unité de recherche « centr[ée] sur les interactions dans une double approche : didactique et linguistique », la didactique incluant des disciplines qui relèvent des sciences « dures », aussi bien que des SHS.

ICAR est principalement hébergé par l'ENS dans son bâtiment Recherche. D'un côté, l'UR se dit satisfaite de cet « environnement, propice à l'échange scientifique », sachant qu'elle rassemble, actuellement, pas loin d'une centaine de personnes ; mais l'UR signale d'un autre côté que, lors du contrat, cette surface a « légèrement » diminué. En l'état, c'est-à-dire si la surface ne continue pas de diminuer, l'UR se trouve hébergée dans des conditions satisfaisantes.

ICAR se décline en trois équipes, identifiées différemment dans l'histoire de l'UR et/ou les parties du dossier soumis à évaluation, ou encore sur son site : ICAR 1 à 3, ou bien : IFPS (Interactions : Formes, Pratiques, Situations), ADIS (Apprentissages, Discours, Interactions, Savoirs linguistiques), S3 CODI (Syntaxe, Sémantique, Sémiotique, Corpus, Diachronie) ; ou encore (sur le site) : (pour IFPS) In Situ (INteractions, Situations, praTiques, oUtils) ; (pour S3 CODI) CÉDILLES (Corpus, Énonciation, Discours, Informatique, Linguistique, Langues et Sémiotiques).

Équipe de direction

L'UMR ICAR est dirigée par une maître de conférences en sciences du langage et un adjoint, chargé de recherches CNRS, docteur en chimie, qui, en tant que spécialiste des interactions et des mises en discours scientifiques, représente les facettes « Sciences » (« dures ») et « Didactique des disciplines » (au pluriel) d'ICAR.

Les trois équipes (déclinées en sous-équipes ayant chacune 2 à 3 responsables) sont représentées à la direction par deux responsables.

La direction est assistée d'un secrétariat général qui coordonne ICAR général, c'est-à-dire les différents « Pôles » ou « Projets transersaux » de l'UR, qui sont autant de programmes ou de structures qui fédèrent les travaux ou les activités des différentes équipes : Informatique, Gestion financière, Gestion administrative, Cellule Corpus Complexes (CCC), Gestion de projets. Trois personnes se répartissent la responsabilité de ces cinq structures supplémentaires : une le « Secrétariat général » ; une autre l'« Informatique » et la « CCC » ; une dernière la « Gestion » (financière, administrative, de projets).

Nomenclature HCERES

SHS4_1 : Linguistique

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	49	47
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	6	6
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	13	13
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	3
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	14	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	8	1
TOTAL N1 à N6	94	71

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	126	
Thèses soutenues	64	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	4	
Nombre d'HDR soutenues	5	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	27	25

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'UMR ICAR, qui a pris la suite, au début des années 2000, d'unités de recherche (UR) de renom, bénéficie elle-même d'une telle reconnaissance au plan national comme international : elle est de longue date une référence pour les recherches sur les interactions ; elle l'est devenue pour les corpus.

Lors de sa création en 2003, l'UR a pu se diversifier aussi bien en termes qualitatifs que quantitatifs, du fait de l'intégration à son programme et à ses projets de contenus et de problématiques, ou encore d'approches éducatives ou didactiques.

ICAR, résultant ainsi d'une série de fusions, se décompose tout naturellement en diverses équipes et sous-équipes ; cette organisation peut avoir pour effet, au-delà de leur diversité, une multiplicité de sujets et d'objets ou de terrains qui rend parfois difficile la fédération de ses recherches.

Conscients de cette configuration et des risques de dispersion qu'elle présente, la direction et les équipes de l'UR ont mis en avant la « conquête de la transversalité » grâce au développement des programmes ou des projets

« transversaux » communs aux trois équipes et, au plan structurel, à celui des « pôles » qui leur sont également communs. Ceux-ci visent à garantir l'unité de l'UR, d'abord autour des interactions, ensuite autour des corpus, de leur réalisation à leur exploitation. Ces deux « pôles » ou axes « transversaux » assurent sans aucun doute aujourd'hui l'identité, et la reconnaissance ou le rayonnement de l'UR.

Points forts et possibilités liées au contexte

La création et l'exploitation de corpus et d'outils de traitement de données numériques, comme la combinaison des approches « didactique-linguistique » des interactions, permettent un ancrage certain et diversifié aux contextes universitaire, académique, social et culturel.

L'évolution actuelle ou encore le projet de programme ou de politique scientifique mettent en avant l'ouverture à de nouveaux modèles ou de nouvelles modélisations théoriques, entre autres la neurolinguistique.

L'ouverture internationale est forte, comme en témoignent les publications en anglais ou dans d'autres langues étrangères, aussi bien que le nombre de chercheurs invités, entrants et sortants.

La diversité des pratiques d'investigation et d'exploitation des terrains et des données donne une dimension réelle à l'engagement en faveur de la recherche fondamentale, revendiqué par la direction, mais aussi réalisé par les membres des diverses équipes ou sous-équipes.

L'association étroitement revendiquée et défendue entre linguistique et didactique permet à l'UR d'assurer son impact sur l'environnement académique et assure le développement d'applications (notamment pour l'apprentissage-formation).

Ainsi, la participation de l'UR au LABEX ASLAN (Études Avancées sur la Complexité du Langage) témoigne particulièrement de deux points forts : l'ancrage aux contextes et l'investissement dans la recherche fondamentale. En effet, ce LABEX, qui réunit les deux UMR de sciences du langage de Lyon, l'autre étant l'UMR DDL (Didactique du Langage), a pour objectif la valorisation des activités des deux UMR, et la promotion de leurs pratiques de terrain.

Points faibles et risques liés au contexte

Du fait de l'origine ou de l'identité diverse des ex-UR constituant l'UMR ICAR actuelle, on peut constater un éclatement des recherches qui peuvent se définir parfois davantage en fonction des individus, qu'en fonction des programmes ou des projets qui permettent ou permettraient d'identifier les équipes ou les sous-équipes.

Les recherches des équipes portent sur des domaines théoriques divers mais éloignés (par ex. « interactions » d'un côté, de l'autre « grammaire »), donc étudiés à partir de différentes écoles mais sans préciser quel modèle permet ou si un modèle permettrait de mettre ces domaines et écoles en contact. ICAR déclare souhaiter la diversité des approches épistémologiques en fonction des objets visés.

Suivant les objets visés par les équipes, les réalisations sont inégales, par exemple si l'on considère le nombre des contrats ou le support des publications de chacune des équipes.

Les capacités d'encadrement doctoral ne correspondent pas toujours aux encadrements effectifs.

Si au cours du présent contrat, l'UR a enregistré une légère augmentation des effectifs, une quinzaine d'EC doit partir à la retraite : il faudra veiller tant que faire se peut à leur remplacement.

L'UR souligne elle-même qu'elle « se porte bien » au plan financier, en répondant de plus en plus à des projets ou en nouant des partenariats qui lui assurent des ressources propres.

Recommandations

Du fait des points faibles relevés, le comité recommande, d'une part, de poursuivre les efforts en faveur de la recherche fondamentale, d'autre part de continuer de développer structures et programmes transversaux.

Le comité d'experts recommande aussi à la direction de veiller à ce que s'équilibrent, entre les différentes équipes ou sous-équipes, les réalisations scientifiques, au plan quantitatif et qualitatif, ainsi que les encadrements doctoraux.

Vu son rayonnement national comme international, l'UR pourrait s'engager davantage dans des activités d'expertise ; ou du moins rendre celles-ci explicites dans le dossier.

En outre, il faudrait veiller à éviter la multiplication des acronymes.

Enfin, si les entretiens et échanges lors de la visite ont permis de modifier l'impression que le comité a pu avoir à la lecture préparatoire de certains points du dossier, notamment l'impression que n'était pas toujours mise en valeur la participation de l'UR aux formations comme aux activités doctorales, le comité recommande pour l'évaluation du prochain contrat que cet aspect des activités soit mis en valeur dès sa présentation écrite.